

**Zeitschrift:** Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

**Band:** - (2005)

**Heft:** 16: Le château de Gruyères = Das Schloss Gruyère

**Artikel:** La ville et le château de Gruyères au Moyen Âge

**Autor:** Raemy, Daniel de / Bourgarel, Gilles

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035733>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA VILLE ET LE CHÂTEAU DE GRUYÈRES AU MOYEN ÂGE

DANIEL DE RAEMY  
GILLES BOURGAREL

La Dent de Broc et le Moléson offrent un majestueux portail à la vallée supérieure de la Sarine ayant formé au Moyen Âge le berceau du comté de Gruyère. Sur son parvis, la ville fortifiée de Gruyères s'est installée en verrou sur une hauteur allongée, favorablement orientée au sud-ouest. Elle protège le château comtal, très visible de loin, doté d'une grande tour circulaire qui monte la garde. Un écrin naturel grandiose, un ensemble architectural d'un autre temps, très bien conservé dans ses grandes lignes, sont quelques-uns des ingrédients qui font de Gruyères l'un des sites les plus visités de Suisse.

Ce site apparemment hors du temps, encore corseté par ses enceintes médiévales, laisse-t-il facilement transparaître ce qu'il était au Moyen Âge? La réponse est évidemment négative car chaque siècle a apporté son lot de transformations, comme partout ailleurs. En 1953, dans un article auquel, faute de mieux, on se réfère toujours<sup>1</sup>, Henri Naef déplorait déjà que Gruyères n'ait pas fait l'objet d'une étude historique et surtout archéologique poussée, contrairement au château de Chillon. Cinquante ans plus tard, ce constat est toujours de mise même si des investigations archéologiques très ponctuelles, dans quelques maisons et dans le secteur du château, ont fait progresser nos connaissances.

## Le bourg inférieur

Pour se rendre au château, le visiteur doit traverser l'ensemble de l'agglomération (fig. 169),

que les textes anciens désignent du terme générique de ville (*villa*), après avoir laissé son véhicule sur le parking aménagé sur les anciens prés de la Chavonne, au pied d'une première enceinte trapue, terminée par une ample tour quadrangulaire, connue sous le vocable de «Chupyâ Bârba» (Barbe brûlée)<sup>2</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enceinte a été démolie à la hauteur de la route, ce qui a entraîné la disparition du dispositif défensif de la porte de Chavonne, assurément équipée d'une bretèche et d'un pont-levis qui franchissait un fossé maintenant effacé mais mentionné dans les documents anciens. La porte passée, la route redescend ensuite en s'évasant. C'est là qu'il faut localiser la tenue des marchés, dès l'apparition du bourg inférieur, que l'on situe peut-être avant 1244 mais en tout cas vers 1330, comme on le verra. Il en subsiste encore les très intéressantes mesures à grains aménagées sur un massif maçonné posé dans la déclivité du terrain, avec ses orifices

1 NAEF 1953.

2 Suppl. Barba dans les documents anciens. Nous la décrivons plus bas, p. 25.

3 NAEF 1953, 442, n.1.

4 Gilles BOURGAREL, Gruyères/Bourg 30. Une maison rescapée de l'exploitation touristique, in: CAF 5 (2003), 192-215.

5 Gilles BOURGAREL, Gruyères/Bourg 59, in: CAF 4 (2002).

6 SCHÖPFER, KDM FR V, 31-62.



Fig. 16 Gruyères, vue aérienne du sud-est. Au premier plan, l'accès principal à la ville de Gruyères, qui n'a acquis son importance actuelle qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

*Abb. 16 Gruyérz, Luftbild von Südosten. Im Vordergrund der heutige Hauptzugang zum Städtchen, der erst zu Beginn des 20. Jh. diese Bedeutung erlangt hat.*

verseurs tournés vers l'aval, ce qui permettait la mesure des denrées par un transbordement direct de char à char (fig. 139).

Les impératifs de l'aménagement des routes pour l'automobile ont donné au cours du XX<sup>e</sup> siècle une importance à la porte de Chavonne qu'elle n'avait pas auparavant. En 1885, elle était encore si étroite qu'un char pouvait à peine y passer<sup>3</sup>.

Les «charrières» principales venant d'Epagny et de Pringy aboutissaient sur le flanc nord-ouest de la ville, ce qui explique qu'il a fallu particulièrement protéger l'entrée de ce côté avec l'édition du «belluard», ouvrage avancé à deux portes latérales, flanqué d'échauguettes (fig. 145). Si on le compare à son homonyme bien connu des Curtils Novels à Fribourg, de 1490,

## ÉTUDE

parfaitement adapté aux exigences de l'artillerie, son antériorité d'une petite quinzaine d'années n'explique pas complètement son côté archaïque. En effet, le «belluard» de Gruyères répondait en tout cas judicieusement aux contraintes défensives exigées par le site.

A la hauteur des mesures à grains et devant l'ancien magasin à sel, la route se divise en deux embranchements; celui du sud franchissait la porte Aguetaz, disparue elle aussi, et descend vers l'église paroissiale Saint-Théodule, l'autre monte en direction du bourg supérieur présentant un imposant front de façades élancées encadrant une porte urbaine médiévale encore bien conservée. Appelée dans les documents d'époque récente «porte de Saint-Germain», elle présente encore les rainures où se logeait le mécanisme à contrepoids permettant de rabattre le tablier du pont-levis, franchissant un fossé, attesté mais également disparu. Par rapport à la porte de Chavonne, la situation est en quelque sorte inverse, puisque c'est le portail lui-même qui est bien conservé, alors que l'aspect défensif de l'enceinte s'est estompé avec le percement de nombreuses fenêtres pour les habitations et avec la disparition du chemin de ronde crénelé qu'il faut imaginer au sommet des murs.

### L'habitat du bourg inférieur, caractéristiques générales

Certaines maisons du bourg inférieur ont fait l'objet d'une étude archéologique. En l'état de nos connaissances, rien de construit n'est antérieur aux années 1330. Ainsi, les parties les plus anciennes des maisons sises Bourg 30 et Bourg 59, toutes deux à proximité de la porte Aguetaz, remontent à 1331<sup>4</sup> et à 1335/36<sup>5</sup>. Ces deux exemples et des observations effectuées dans quelques autres immeubles démontrent que le parcellaire actuel est encore celui des origines, avec ses chesaux perpendiculaires à la chaussée dont la profondeur varie de 9,50 m à 18 m avec des largeurs de 3, 6 ou 8 m. Les façades offrent les alignements caractéristiques d'une ville, ou plutôt d'un quartier dont la construction obéit à des règles de planification. Au nord, comme au sud, les façades arrière des maisons formaient la première enceinte urbaine, ce qui est encore le cas au nord, d'où la rareté et les dates tardives des portes percées pour desservir les jardins situés en contrebas. Au Bourg 30, cette



Fig. 17 Le château, son esplanade et la partie amont du bourg supérieur. Débarrassé de la plupart de ses maisons dès le XV<sup>e</sup> siècle, pour assurer un meilleur dégagement défensif au château, la partie amont du bourg est devenue vers 1890 un parc et son axe principal un chemin bordé d'arbres.

*Abb. 17 Das Schloss, sein Vorhof und der obere Teil der Oberstadt. Aus wehrtechnischen Gründen wurden vom 15. Jh. an die Häuser der Oberstadt abgetragen. Um 1890 ist der obere Teil mit beidseits der Schlosszufahrt gepflanzten Bäumen zu einem Park geworden.*

muraille d'une épaisseur de plus d'un mètre, dotée de trois fentes d'éclairage ou de tir, ne s'élevait pas à plus de 4 m de hauteur. L'absence de porte à l'origine et l'épaisseur du mur apportent la certitude que cette façade remplissait aussi la fonction d'enceinte urbaine même si sa hauteur peut paraître faible. A la même époque, celle de Morat n'était cependant pas plus élevée, dans un site pourtant moins bien protégé naturellement<sup>6</sup>. A Gruyères comme à

7 Réf. LRD01/5223.

8 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 19-20.

ÉTUDE

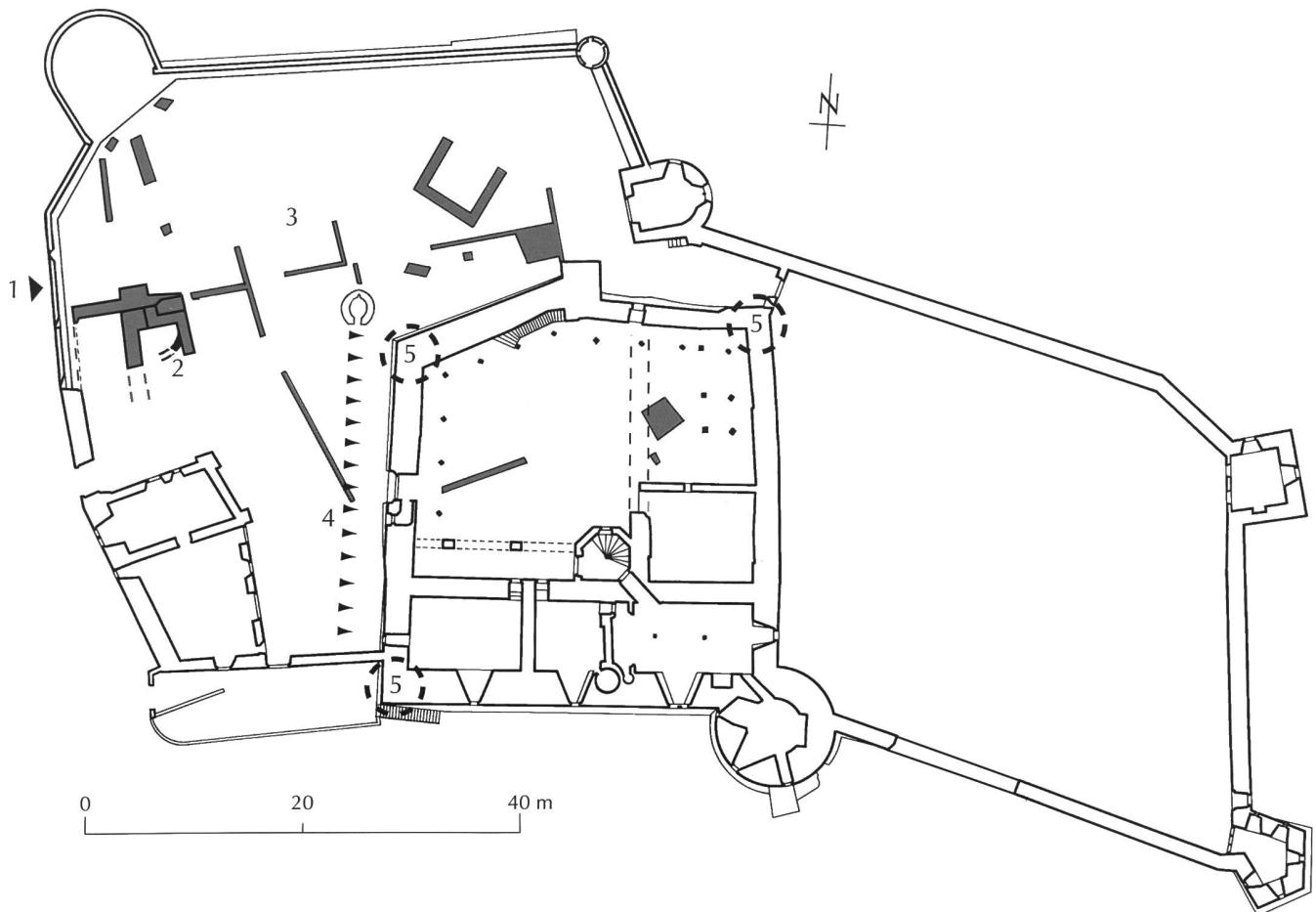


Fig. 18 Château et ancien bourg de Gruyères. Vestiges repérés sur l'esplanade et dans la cour intérieure; anciennes tourelles d'angle (échauguettes).

*Abb. 18 Burg und Burgsiedlung «Grueria». Befunde im äussern und im innern Burghof. Ecktürmchen (Pfefferbüchsen).*

Morat, cette enceinte basse n'était pas flanquée de tours à l'origine.

Les premières maisons n'étaient pas entièrement en pierre, mais en bois sur un socle maçonné. Les parties charpentées ont été reconstruites en maçonnerie à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle si l'on se base sur les datations des étapes plus tardives trouvées dans les immeubles du Bourg 30 et 59. On note aussi l'omniprésence d'un plâtre très dur, cuit à haute température. Il était appliqué sur les murs, dans les hourdis des colombages; surtout, il remplaçait la pierre dans les encadrements des ouvertures et dans le décor architectural des façades. Dans le canton, le plâtre est bien attesté à la fin du Moyen Âge, en particulier en ville de Fribourg. En revanche, son usage pour la décoration des façades ne se rencontre qu'à Gruyères. Cette particularité, que l'on retrouve dans le Chablais vaudois et valaisan, s'explique ici par la proximité d'une carrière de gypse, à Pringy. De plus, les calcaires

locaux de Grandvillard et de Lessoc, très durs, n'étaient pas faciles à travailler.

Il ne subsiste aujourd'hui plus que deux façades à encadrements de stuc intactes, celle de la célèbre maison Chalamala (fig. 142) de 1531, et celle du Bourg 41, non loin de la première. Enfin, des fenêtres de stuc, de 1491 très probablement<sup>7</sup>, récemment mises au jour sur une façade située près de l'ancienne porte de Chavonne, au Bourg 39, ainsi que des fragments observés en remplois au Bourg 30 tendent à démontrer qu'une majorité de constructions en étaient ornées. Signalons encore que toutes ces maisons sont excavées, car construites dans la pente. Leurs caves abritaient souvent des étables destinées au petit bétail, celles observées au Bourg 30 remontant à 1334. Dans certains bâtiments, ces étables ont été utilisées jusqu'en plein XX<sup>e</sup> siècle. Ces caves étaient desservies par de longues rampes d'escalier, voûtées de tuf. Dans quelques cas,

1. Entrée primitive?  
2. Fondations en demi-cercle (abside de la première chapelle?)  
3. Structures diverses, en gris foncé, repérées au géoradar et par des fouilles ponctuelles.

4. Fossé, comblé après 1798.  
5. Echauguettes du donjon de 1272-1280.

1. Ursprünglicher Eingang?  
2. Halbkreisförmiges Fundament, Apsis der ältesten Kapelle?  
3. Verschiedene Strukturen, teils ergraben, teils mit Georadar nachgewiesen (dunkelgrau).  
4. Nach 1798 aufgefüllter Burggraben.  
5. Ecktürmchen der Burg von 1272/1280.

## ÉTUDE

une seule de ces rampes dessert les caves de deux maisons: cette particularité paraît bien spécifique à la ville de Gruyères. A la fin du Moyen Âge, le bourg inférieur devait présenter sensiblement la même silhouette qu'aujourd'hui, mais un aspect assez différent avec des toitures où tuiles et tavaillons se mêlaient et surtout avec des façades beaucoup plus ornées, avant que la majorité d'entre elles ne soient transformées ou reconstruites aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

## Le bourg supérieur

Au nord de la porte Saint-Germain, on localise l'ancien hôpital; il adopte un plan en «L», et marque ainsi l'angle ouest du bourg supérieur. Déjà en construction en 1411 à l'initiative des bourgeois de Gruyères, l'hôpital fut le premier édifice officiel de l'autorité communale puisqu'il était destiné non seulement à porter secours aux défavorisés, mais abritait également la salle des conseils. On y trouvait aussi une chapelle dédiée à la Vierge et à saint Maurice, dont la fondation a été approuvée par l'évêque de Lausanne, Jean de Prangins, en 1439<sup>8</sup>. Au sud de la porte, l'enceinte du bourg supérieur contient un imposant bâtiment dont la documentation écrite remontant au Moyen Âge ne précise pas l'affectation. Faut-il y voir la maison forte des donzels de Saint-Germain comme l'indiquent le plan cadastral de 1741-45 (fig. 168) et une vue de 1762 (fig. 45)? C'est plau-

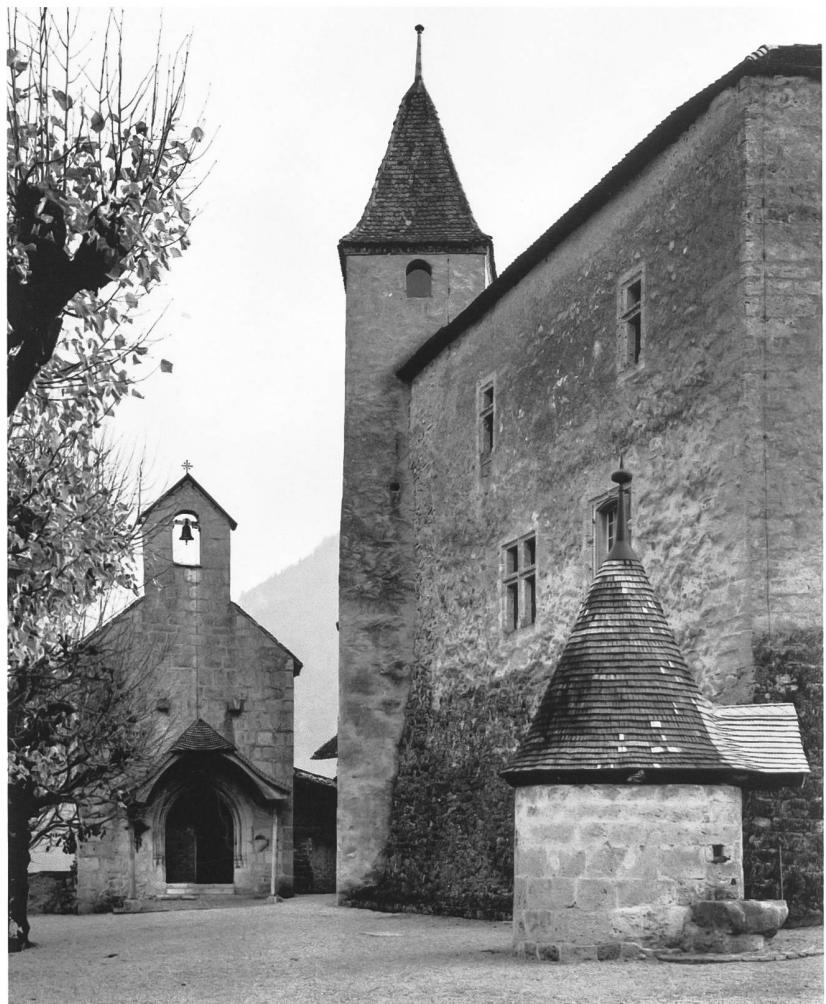


Fig. 20 L'esplanade, la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de 1480, la façade nord du «donjon» avec la tour des prisons des années 1470 et la maison du puits de 1751.  
Abb. 20 Der Vorhof mit der Johannes dem Täufer geweihten Kapelle von 1480; Nordfassade des Donjon und Gefängnisturm (nach 1470); Brunnenhaus von 1751.



sible, d'autant que ce lignage se maintient à Gruyères après la disparition des comtes de Gruyère<sup>9</sup>. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, les Saint-Germain sont régulièrement cités comme témoins aux côtés des comtes: l'un d'eux, Aymon, est même châtelain de Gruyères. Une autre famille de la petite noblesse proche des Gruyère, les Clery, possède également une maison dans le bourg supérieur. Celle-ci est acquise en 1454 par les comtes à l'occasion d'un échange<sup>10</sup>. Le document nous apprend que cette maison était située «devant le château» (*ante castrum*), soit dans la partie amont du bourg supérieur, devenue une extension des jardins du château fermée par une grille édifiée par les propriétaires du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle. La rue, autrefois bordée de maisons certainement contiguës<sup>11</sup>, est progressivement devenue une allée d'arbres; cette dernière conduit à la porte

Fig. 19 Enceinte de l'esplanade, vue de l'est. Au centre, la tour abrite la chapelle Saint-Jean-Baptiste de 1480. A droite, se dresse le pavillon de jardin, en forme d'échauguette, dit «le Bel Air». Entre les deux, le crénelage a été reconstitué au XIX<sup>e</sup> siècle.  
Abb. 19 Ringmauer des Vorhofs, von Osten. Der Turm in der Mitte nimmt seit 1480 die Johanneskapelle auf. Wie ein Auslug ist der Gartenpavillon «le Bel Air» gestaltet. Der Zinnenkranz dazwischen wurde im 19. Jh. rekonstruiert.

## ÉTUDE

basse de l'ensemble castral, ménagée dans de fortes murailles qui contiennent actuellement l'esplanade du château, qualifiée dès l'époque fribourgeoise d'avant-cour (Vorhof).

Avant de devenir un parc aménagé de part et d'autre du chemin d'accès au château (fig. 111, 138), la partie supérieure du bourg – débarrassée de ses maisons mais toujours fermée par une enceinte – devait servir de zone de dégagement défensif pour les Gruyère. Ces derniers ont cherché à mieux contrôler les abords du château en devenant propriétaires de ce secteur, ce qui leur permit de faire démolir certaines maisons. C'est bien dans cette perspective qu'il faut comprendre l'achat de la maison Cléry en 1454, année où les habitants de Gruyères sont justement invités à s'acquitter d'un subside extraordinaire en prévision de travaux de fortifications que les comtes entendent engager à leur château<sup>12</sup>. Durant toute la période baillivale fribourgeoise (dès 1555), cette zone reste tout de même occupée par deux édifices relevant des prérogatives de l'Etat, héritées de celles des Gruyère, le four banal, sur le côté nord de la rue, et le magasin à sel sur le côté sud, édifices régulièrement entretenus par l'autorité fribourgeoise<sup>13</sup>.

## Le bourg du château

Le visiteur franchit la porte basse de l'ensemble castral, flanquée de deux dépendances, l'une à gauche très récente pour les besoins de la billetterie, l'autre à droite beaucoup plus ancienne (fig. 23). Cette dernière montre des restes de fenêtres ornées de tores, désaffectées lorsque LL.EE. de Fribourg y installent leur écurie. On arrive ensuite dans l'avant-cour qui tient davantage de la terrasse d'agrément, visant aussi à souligner l'importance du château en le posant sur un socle, que de l'esplanade défensive. Par ses proportions graciles n'ayant rien à voir avec les imposantes tourelles du château de Bulle, l'échauguette (fig. 179-E) appelée «le Bel Air» sur le plan de 1741-1745 (fig. 168), doit être interprétée comme une fabrique de jardin. Elle a assurément remplacé une tourelle plus ancienne, plus large et plus élevée dont il ne reste que les premiers ressauts toriques formant la partie basse de l'encorbellement (fig. 22).

Les imposantes murailles qui enserrent la terrasse ont perdu, du côté nord en particulier, leurs parapets défensifs, sans doute crénelés à

l'origine<sup>14</sup>, puis fermés et équipés de longues meurtrières en trou de serrure à l'époque fribourgeoise. Ces enceintes auraient été édifiées entre 1434 et 1454 à l'initiative de François 1<sup>er</sup> de Gruyère selon Bernard de Vevey et Henri Naef, mais les preuves manquent encore<sup>15</sup>. Les constats archéologiques ont en tout cas démontré que le secteur nord-ouest a été reconstruit entre 1473 et 1493<sup>16</sup>. La vaste tour d'artillerie, en fer à cheval, correspond à un type défensif qui doit en effet être daté de cette époque (fig. 179-D). L'ensemble de ces murailles, qui ont été sans cesse entretenues jusqu'à aujourd'hui, résulte sans aucun doute de profonds remaniements intervenus surtout durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, François-Ignace Castella de Gruyères évoque bien la zone de détente qu'était devenue l'esplanade mais dont l'accès n'était possible à la population qu'en certaines circonstances: «du temps des comtes et des premiers seigneurs bailliifs jusqu'au commencement

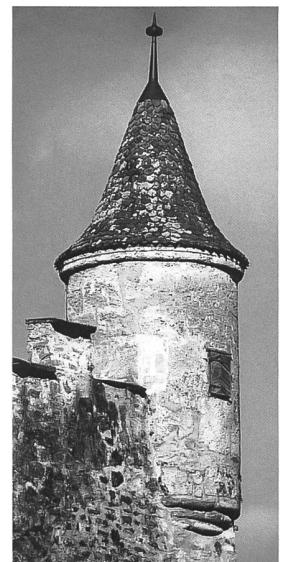


Fig. 22 Enceinte de l'esplanade ayant abrité le bourg. Ce pavillon de jardin, appelé «le Bel Air» depuis 1704, est dressé sur la partie inférieure de l'encorbellement médiéval qui a dû supporter à l'origine une tourelle défensive aux dimensions plus imposantes.

Abb. 22 Die Ringmauer des Vorhofs hat einst die Burgsiedlung umfasst. Der Gartenpavillon, 1704 als «le Bel Air» erwähnt, steht über dem untern Teil des mittelalterlichen Mauervorsprungs, der ursprünglich einen Wehrturm getragen hat.

Fig. 21 Enceinte du bourg-refuge avec tour de flanquement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. La zone ainsi protégée, à l'est du château, renfermait peut-être déjà un jardin d'agrément.

Abb. 21 Ringmauer der Fliehburg mit Flankierungsturm vom Ende des 15. Jh. Schon damals wurde die geschützte Fläche auf der Ostseite des Schlosses vielleicht als Ziergarten genutzt.



ÉTUDE



Fig. 23 Bourg du château. Anciennes écuries baillivales installées dans des structures d'habitations plus anciennes.

*Abb. 23 Burgsiedlung. Die ehemaligen landvogteilichen Stallungen waren in älteren Wohnbauten eingerichtet.*

de ce siècle, toutes les paroisses du bailliage se rendaient en procession à la chapelle du château, jour de saint Jean-Baptiste où il y avait messe solennelle, sermon, etc. L'après diné on passoit à la danse sur la place du château et les comtes et leurs successeur faisaient couler un demi char de vin pour raffraîchir les danseurs. La fête finissait souvent par des batteries sanglantes et autres désordres que l'on a sagement supprimé<sup>17</sup>. Cette stratégie visant à isoler le château du reste de l'agglomération, commencée par les comtes de Gruyères, a donc été maintenue sous LL.EE. de Fribourg qui se devaient de faire respecter l'autorité, en maintenant une certaine distance entre le siège du bailli et les sujets gruériens.

Cependant, à l'origine, cette esplanade était tout autre chose. C'est là qu'était implanté le premier bourg apparu simultanément au château comtal. Plusieurs maisons y étaient construites et n'étaient séparées du château que par un fossé (fig. 18) de 4 m de largeur, repéré dans un sondage archéologique, et peut-être par un mur de contrescarpe. Le plan cadastral de 1741-45 montre encore le pont qu'il fallait franchir avant d'arriver à la porte principale de la résidence comtale. Le tablier de ce pont était levant comme en témoignent encore les rainures qui recevaient le système à contrepoids (fig. 30). Ce bourg est désigné dans les sources par le terme de castrum. En effet, au XIII<sup>e</sup> siècle surtout, le castrum désigne rarement le seul château mais l'ensemble réunissant la forteresse seigneuriale et l'agglomération qui l'accompagne<sup>18</sup>. Le castrum de Gruyères est cité pour la première

fois en 1244, lorsque les Gruyère prétent hommage à Pierre de Savoie<sup>19</sup> et un texte de 1310 mentionne explicitement trois maisons qui forment sans doute une rangée au bord d'une rue<sup>20</sup>. Les indices matériels existent également, comme en témoignent les structures maçonnées repérées au géoradar (fig. 18) qui restent bien sûr à interpréter lors d'investigations archéologiques futures. Les anciennes écuries (fig. 23, fig. 179-A) de LL.EE. ont assurément récupéré des structures d'habitations plus anciennes: on a déjà évoqué les fenêtres ajourant la façade occidentale, postérieures au milieu du XV<sup>e</sup> siècle par leur décor; on peut encore signaler dans le mur méridional une étroite baie sommée d'un trilobe un peu fruste (fig. 25) encore plus ancienne, sans doute du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Non loin d'elle, un accès obturé donnait certainement sur des latrines en bois dont subsistent les supports arasés.

La morphologie de ce bourg, la disposition de l'ensemble des maisons et des rues nous échappent pour l'heure presque complètement. Il faudra attendre l'occasion d'investigations archéologiques à conduire sur la terrasse actuelle pour en apprendre davantage. Un sondage, réalisé en 1994, a notamment révélé que l'accès au castrum ne se situait pas dans l'axe de la rue principale du bourg supérieur comme aujourd'hui, mais plus au nord, à proximité de l'enceinte bordant ce bourg du côté de Bulle (fig.



Fig. 25 Bourg du château, façade sud des anciennes écuries, avec fenêtre étroite du début du XIV<sup>e</sup> siècle.

*Abb. 25 Burgsiedlung, Südfront der ehemaligen Stallungen mit schmalem Fenster aus dem frühen 14. Jh.*



Fig. 24 Enceinte du bourg-refuge, intérieur de la tour de flanquement à cinq pans, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ayant servi de tour poudrière. L'étage du couronnement est couvert d'une voûte à 5 branches.

*Abb. 24 Ringmauer der Fliehburg, Inneres des fünfeckigen Pulverturms, Ende 15. Jh. Fünfteiliges Rippengewölbe über dem obersten Geschoss.*

## ÉTUDE

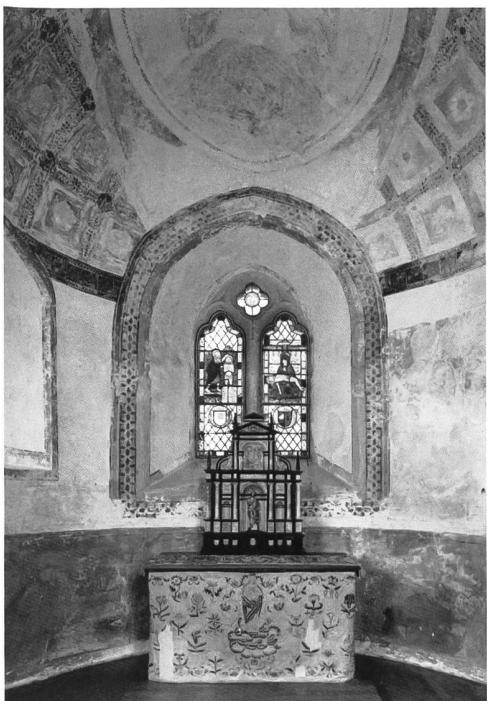
18). A cette occasion en effet, on a pu mettre au jour les restes d'une structure maçonnée bordant un terrain en pente: cet ensemble doit être interprété comme la voie d'accès primitive au castrum, protégé par un ouvrage défensif<sup>21</sup>. Cette voie d'accès a probablement été édifiée dans les années 1270, simultanément au château actuel; elle a disparu au moment du remaniement de l'enceinte défensive entre 1473 et 1493.

## La chapelle Saint-Jean-Baptiste

L'actuelle chapelle Saint-Jean-Baptiste a pris place dans une tour de l'enceinte édifiée durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 19, 26-28, 179-F). Son aménagement remonte à 1480, d'après la date inscrite sur son portail d'entrée, à l'initiative du comte Louis de Gruyère et de son épouse Claude de Seyssel dont les armes figurent sur les vitraux de la baie géminée percée dans la partie curviligne de la tour, faisant office d'abside (fig. 11, 66). Cette chapelle en a remplacé une autre déjà dédiée à ce même saint. Au milieu du XV<sup>e</sup>

Fig. 26 Chapelle Saint-Jean-Baptiste. Aménagée pour le comte Louis, en 1480, dans une tour de l'enceinte de l'esplanade, elle desservait également le bourg du château.

*Abb. 26 Die Johanneskapelle wurde 1480 für den Grafen Ludwig in einem Turm der Ringmauer des Vorhofs eingerichtet und diente auch den Bewohnern der Burgsiedlung.*



siècle, elle était en effet attestée à proximité du puits-citerne (fig. 18, 179-M) et de deux maisons, celle du chapelain Uldric Milliar et celle de Pierre Biolley<sup>22</sup>. Elle n'était pas dévolue à la seule piété privée du comte mais desservait le bourg du château, comme le laisse entendre la visite pastorale de 1453 en la situant dans le castrum<sup>23</sup>. Cette chapelle disparue, dont ne subsiste aucune trace matérielle, a dû remplacer un édifice cultuel repéré dans la fouille de 1994 (fig. 18), encore plus ancien, du XIII<sup>e</sup> siècle, antérieur ou contemporain au château actuel, d'après une datation au Carbone 14 des ossements de nouveaux-nés retrouvés à cet endroit<sup>24</sup>. Le fragment de maçonnerie hémicirculaire, perturbé par d'autres murs plus tardifs, en particulier par l'ancien accès au castrum, pourrait être interprété comme un reste de son abside, dans la tradition romane.

## Un bourg refuge?

L'état médiéval de l'espace fortifié situé à l'est du château (fig. 18) nous échappe. Qualifié de jardin

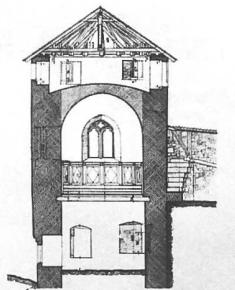
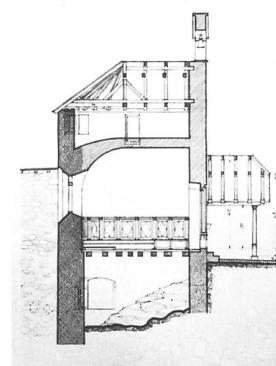
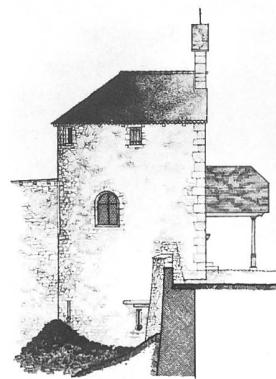


Fig. 27 Chapelle Saint-Jean-Baptiste. Voûte en cul de four de 1480, avec l'image traditionnelle du Christ en gloire, peinte sans doute peu après la construction de la voûte.

*Abb. 27 Johanneskapelle. Das traditionelle Bild des thronenden Christus beherrscht das Gewölbe von 1480. Zweifellos wurde es kurz nachher ausgeführt.*



Fig. 28 Chapelle Saint-Jean-Baptiste, d'après les relevés du Département des bâtiments, 1941. Le niveau défensif inférieur de la tour n'était accessible que par une trappe aménagée dans le sol de la chapelle.

*Abb. 28 Johanneskapelle, Aufnahme des kantonalen Hochbauamts, 1941. Zum Schiessposten im Untergeschoss führte eine Falltür im Kapellenboden.*

dès le début de la période fribourgeoise, a-t-il servi de «ressat» c'est à dire de bourg-refuge bien protégé par le château? On y a découvert un très beau mortier (fig. 167). En tout cas, à l'instar de celles de l'esplanade, les murailles et les tours de flanquement (dotées de meurtrières à trou de serrure pour armes à feu) fermant cet espace, ne sont apparues qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'enceinte entre la grande tour du château et la tour à cinq pans servant alors de tour poudrière ne fut même construite par LL.EE. de Fribourg qu'en 1620-1621<sup>25</sup>.

## Le développement de la ville de Gruyères

La ville de Gruyères se serait bien développée depuis son castrum. Quand est-il apparu? Nous n'en savons rien. Les investigations archéologiques, qu'il faudrait conduire tant sur l'esplanade que dans la cour du château, permettraient d'en apprendre davantage, notamment de mettre au jour le premier château comtal, démolî en 1272 peut-être pour faire place à l'actuel. Pour l'heure, on associera la création du castrum à l'apparition du lignage des Gruyère, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, bien que la première mention explicite de ce dernier ne soit connue qu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

La désaffection du bourg du château (ainsi que la partie amont du bourg supérieur<sup>27</sup>), soit l'éloignement des habitations par rapport au château, s'est opérée progressivement au cours du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. On pourrait imaginer que ce phénomène a provoqué un agrandissement de la ville elle-même vers le sud, mais cela n'a probablement pas été le cas. A notre sens, la ville de Gruyères connaît déjà sa complète extension au moment de la fondation de l'église paroissiale Saint-Théodule, autorisée par l'évêque de Lausanne Jean de Cossonay en mai 1254<sup>28</sup>. En effet, cette église n'a pu trouver place dans les bourgs déjà formés et a été ainsi contrainte de s'installer sur le flanc sud de la colline.

Quoique l'étude matérielle soit encore peu avancée sur ce sujet, on peut imaginer comme hypothèse de travail un développement vers le sud de l'ensemble bâti – pour lequel un droit de marché est revendiqué en 1195 déjà<sup>29</sup> – partant du castrum formé d'un premier château comtal disparu et de son bourg: tout d'abord le bourg supérieur débutant à la porte Saint-Germain serait apparu, puis le bourg inférieur, accessible par la porte d'Epagny et Pringy et par celle de



Fig. 29 Gruyères, angle sud du bourg inférieur, avec la tour comtale de Chupyâ Bârba. Les parties basses en tuf, talutées, sont comparables à celles du «donjon».

*Abb. 29 Gruyer, Südecke des Städtchens mit dem gräflichen Turm Chupyâ Bârba. Die geböschte Sockelpartie aus Tuff ist mit dem Donjon vergleichbar.*

Chavonne. Enfin, au-delà de la porte Aguetaz, l'espace est occupé dès 1254 par l'église paroissiale et la cure, complétées par le cimetière, une place de dégagement et le curieux «clos des cerfs». A l'ouest de ce clos, hors les murs et à l'arrière de la tour Chupyâ Bârba, se trouvaient des «cabanes», encore attestées en 1479, desservant des jardins<sup>30</sup>.

Un agrandissement linéaire de la ville de Gruyères depuis son castrum n'est cependant pas le seul scénario possible. La création de la paroisse en 1254 seulement n'exclut pas qu'un édifice plus ancien ait pu exister à cet emplacement. La dédicace à saint Théodule, fréquente avant l'an Mil, pourrait conforter cette hypothèse. L'implantation de l'église ne donnerait alors aucune indication quant à la chronologie du développement de la ville. Si l'on se réfère aux données strictement matérielles réunies à ce jour, le bourg inférieur ne serait pas antérieur à 1254 et pourrait ne remonter qu'aux années 1330 environ. La discussion reste donc ouverte.

## La tour Chupyâ Bârba

Le schéma du développement linéaire de Gruyères proposé ici va à l'encontre de l'avis d'Henri Naef qui voyait dans la tour de Chupyâ

9 L'histoire urbaine de Gruyères sera difficile à établir. En effet, les maisons de la ville étaient, grâce aux libéralités des comtes de Gruyères ou à l'esprit d'indépendance de ses bourgeois, franches d'impôt. Nous n'avons donc pas de «reconnaissances» ou «grosses» pour Gruyères, sorte de registre foncier renouvelé tous les 20/30 ans. De tels volumes contiennent la description des parcelles et les déclarations faites sous serment des possesseurs reconnaissant la redevance fixe, en nature ou en argent, due au seigneur pour leur bien-fonds. Le périmètre libre d'impôt (de cens) est indiqué sur le plan de 1741-45 par un liséré bordeaux.

10 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 422.

11 Roland FLÜCKIGER, Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Gruyerz, Freiburg 1984 (FG 63), 164.

12 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 423.

13 Voir SCHÖPFER 2004.

14 Comme cela a été reconstitué entre la chapelle Saint-Jean-Baptiste et l'échauguette (fig. 19).



Fig. 30 Courtine occidentale, profondément remanié vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Les rainures au-dessus de la porte cochère recevaient les balanciers du pont-levis franchissant le fossé comblé après 1798.

*Abb. 30 Die westliche Hauptmauer wurde im späten 15. Jh. stark umgestaltet. Die Schlitze oberhalb des Wagentors nahmen die Hebelbalken der Zugbrücke auf, die über den 1798 aufgefüllten Graben führte.*

Bârba un ouvrage très ancien, lié aux origines des comtes de Gruyère<sup>31</sup>. Rien ne prouve en effet que cette tour (fig. 29), installée sur une éminence, marquant l'angle sud du bourg inférieur, propriété du comte et non de la ville, soit antérieure au château actuel. Le grand appareil de ses parties inférieures, du fait qu'il soit en tuf notamment et qu'il présente un fruit, peut être situé au XIV<sup>e</sup> siècle au plus tôt; il est en tout cas très semblable à celui que l'on observe au château lui-même dans le secteur de l'entrée, très certainement profondément remanié à la fin du XV<sup>e</sup> siècle lors de l'installation des portes cochère et piétonne (dédoublement apparu dans nos régions à la fin du XV<sup>e</sup> siècle). Dans ses proportions, cette tour, peut-être abaissée, ayant en tout cas perdu son parapet défensif, ressemble beaucoup à celle dressée dès 1443 par la ville d'Estavayer-le-Lac sur son enceinte urbaine. Contrairement à ce que pense Henri Naef, l'accès à cette tour n'était possible que depuis la partie basse, soit par la porte actuelle, remaniée tardivement. Comme à Estavayer, cette tour était certainement dévolue à l'entrepôt, celui de la poudre peut-être, si sainte Barbe entre pour quelque chose dans cette curieuse appellation. En aucun cas, on ne peut y voir une tour résidentielle romane, vu l'absence de tout moyen de chauffage ou de commodités d'hygiène. Aux

remaniements tardifs près observés au niveau du couronnement de ses murs et pour certaines ouvertures, cette tour nous paraît résulter d'une campagne unique, à situer en 1440, pour laquelle le comte François de Gruyère lève un subside. Elle aurait remplacé un ouvrage plus ancien, déjà entre les mains du comte, d'où le terme de réédification utilisé par le texte<sup>32</sup>.

L'érection de cette tour est sans doute liée à la fermeture du bourg inférieur par une enceinte maçonnerie, même si cette dernière vient s'appuyer contre elle. C'est également à l'époque de l'édification de Chupyâ Bârba qu'on procède à la reconstruction de la muraille partant de cette tour pour aller enfermer l'église Saint-Théodule. Cette enceinte maçonnerie en a sans doute remplacé une plus ancienne. D'une façon générale, pour l'ensemble de la ville de Gruyères, on ne sait quand ses différentes parties ont été fermées pour la première fois, car les murailles encore en place ont fait l'objet de profonds remaniements, voire de reconstructions radicales au XV<sup>e</sup> siècle, à l'instar de l'enceinte du castrum.

### Le «donjon» de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle

Après avoir décrit les ensembles construits entourant et protégeant le château, on peut enfin

15 BOURGAREL 1995; Bernard de VEVEY, Châteaux et Maisons fortes du canton de Fribourg (ASHF 24), Fribourg 1978, 173.

16 BOURGAREL 1995, 72.

17 AEF, collection Gremaud, n° 25, extrait du «Grand Livre de François-Ignace Castella de Gruyères», 288.

18 La question des bourgs de château, illustrée de nombreux cas régionaux, est abordée dans RAEMY 2004, passim et surtout 35-39.

19 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 49.

20 AEF, Titres de la Part-Dieu, B/47 (Gruyères): «Willemus filius quondam Wilhelmi dicti dou Chafa [donne à la Part-Dieu] domum meam sitam infra castrum Gruerie cum fundamento, edificio et suis bonis pertinenciis iuxta domum Rodulphi et Giroldi de Pascua ex una parte et domum Jaquerii de Furno et Wilhelmi de la Chavana ex altera...». Aimablement communiqué par Marcel Grandjean qui a bien voulu nous transmettre son dossier de recherches sur Gruyères.

21 BOURGAREL 1995, 72.

22 AEF, coll. Gremaud, n° 25, Gruyères, 322 sq., copie du Nécrologue de l'église paroissiale de Gruyères, milieu XV<sup>e</sup> siècle, 3 février: «Obiit Uldricus Milliar, capellanus, qui legavit clero 6 solidos census supra eius domum sitam iuxta domum Petri Biolley iuxta puteum castri Gruerie et iuxta capellam Sancti Ioanni Baptiste pro suo anniversario...».

23 Ansgar WILDERMANN, Véronique PASCHE (éd.), La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453, Lausanne 1993 (MDR, 3<sup>e</sup> série, 19), 66: «In... altari beati Johannis Baptiste in castro dicti loci».

24 Datation encore inédite au C14 de 1257 ± 21 ans: GRUCHA 94: sigma C13 0/0: -20.63, C14 age BP 740 ± 80, Tandem Laboratory, Uppsala University, Göran Possnert/ Maud Söderman, calibration par «CalibETH 1.5b», 29 mars 1996.

25 Les habitants saluent cette construction et se déclarent prêts à s'engager: es werde jnen ein grosser trost syn, wann zu einer sichern zu flucht, das schloß beschlossen sye. SCHÖPFER 2004, Corr. 26 mai 1620. Voir ci-dessous p. 35 s.

26 Voir ci-dessus, p. 6.

27 FLÜCKIGER (cf. n. 11), 164.

28 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 54-55.

29 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 24-25.

aborder la présentation de celui-ci. Dans les textes médiévaux, si le castrum désigne l'ensemble formé par le château et le bourg qui l'accompagne, le terme de «donjon» qualifie non seulement la plus haute tour mais la totalité des bâtiments réservés à la résidence du seigneur, c'est-à-dire le château dans son ensemble. Si le terme n'est pas attesté à Gruyères, la comptabilité savoyarde de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle qualifie de «donjon» non seulement la grande tour, mais la totalité du château quadrangulaire à quatre tours d'Yverdon. Cet édifice, commencé sous Pierre de Savoie vers 1258, est le premier dans les régions sous l'influence de la maison de Savoie à être régi par le principe constructif et défensif du flanquement systématique. Les corps de logis formant la résidence seigneuriale vont alors être rassemblés autour d'une seule cour et enfermés dans une enceinte dont toutes les faces doivent être exposées au tir croisé de tours saillantes, généralement hémicirculaires. L'une d'elles, plus importante que les autres, sert de refuge: les textes anciens l'appellent simplement «grande tour». Comme il faut limiter au strict nécessaire le nombre de tours et également tenir compte de la portée des arcs et des arbalètes, le château sera de proportions ramassées. Pour cela, on tend à adopter une figure géométrique simple. Si le site le permet, ce sera surtout le plan quadrangulaire – présentant la plus grande surface protégée par rapport à son périmètre – qui va s'imposer.

Le château de Gruyères, avec son plan quasi rectangulaire, disposant à un de ses angles d'une grande tour pratiquement circulaire, paraît bien régi par ces principes constructifs nouveaux. Son édification aurait commencé en 1272, au moment où les Gruyère (le comte Pierre III), chroniquement endettés, remettent au comte de Savoie leurs quatre seigneuries de Gruyères, du Vanel, de Château-d'Oex et de La Tour-de-Trême, en vertu des liens vassaliques qui liaient ces deux lignages<sup>33</sup>. En échange, les Gruyère reçoivent les revenus de la châtellenie de La Tour-de-Peilz, afin de leur fournir les moyens financiers nécessaires à l'édification du château resté entre leurs mains. On ne sait combien de temps cet échange a duré. On peut imaginer qu'il s'est terminé vers 1280, lorsque Philippe de Savoie procède à l'agrandissement important du château de La Tour-de-Peilz et à la fermeture de la ville neuve qui lui est associée. Au début des années 1280, la reconstruction du château de Gruyères aurait donc pu être achevée<sup>34</sup>.



Fig. 31 Grande tour vue du sud-ouest. Tous les percements d'origine ont disparu et ont été remplacés par divers types de fenêtres et de meurtrières à partir de 1480. Le chemin de ronde sommital a disparu.

*Abb. 31 Der Hauptturm, von Südwesten. Alle ursprünglichen Maueröffnungen sind verschwunden und ab 1480 durch unterschiedliche Fenster und Scharten ersetzt worden. Der abschliessende Wehrgang wurde entfernt.*

Les travaux de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> et du début du siècle suivant, très importants on le verra, occultent l'aspect primitif du château. La courtine nord, voire même son tracé dans la partie orientale, ont en effet certainement été modifiés à cause de la construction de la tour des prisons (fig. 20, 32, 179-O) et du projet d'un nouveau corps de logis qui n'a jamais été réalisé, mais dont on voit encore les fenêtres, récemment démurées, qui auraient dû l'ajourer. Le chemin de ronde sommital et son parapet ont disparu. De plus, aucune baie, aucune archère originale n'est actuellement visible dans les courtines. L'amorce d'un encorbellement formé de ressauts toriques en quart de rond subsiste toutefois sur les angles nord-ouest et nord-est (fig. 33), ce qui permettrait de déduire que les constructeurs de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle avaient

30 HISELY/GREMAUD 1867-1869, II, 479; le comte prend un droit d'emption pour 30 livres sur certains de ces jardins (certos ortos, sive gerdilia sitos in Cabana Gruerie retro turrim de la Supplabara).

31 NAEF 1953, 440-441.

32 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 398: «Pro reedificatione seu reparacione nostre turris de Supplabara».

33 NAEF 1953, 437-458.

34 ANDENMATTEN 2005, 116-118. Voir ci-dessus p. 10.

bien prévu une tourelle sur chaque angle de l'édifice, hormis celui de la grande tour. Si l'hypothèse de 1272-1280 pour l'édification du château se vérifiait, il serait ainsi le premier, avant ceux d'Estavayer et de Bulle, à présenter ce parti général où seule la grande tour est complète, les autres n'étant plus que des tourelles à deux étages placées sur les angles des courtines formant le quadrilatère. Il s'agit donc de la version «réduite» du «carré savoyard» à quatre vraies tours apparue à Romont et à Yverdon à la fin des années 1250, ayant perduré à Morges (après 1286) et Champvent (vers 1295). Il faut relever la position très saillante de la grande tour, comme c'est le cas au château de Bulle bâti entre 1289 et 1293 sous l'évêque de Lausanne, Guillaume de Champvent.

Aucun critère typologique ne permet à l'heure actuelle de dater la grande tour (fig. 31), dont l'aménagement a été fortement modifié au début des années 1490<sup>35</sup>, en même temps que le grand corps de logis adjacent. Cette tour ne comman-

Fig. 32 La tour des prisons ponctuant les courtines septentrionales. Le décor en brique est à dents d'engrenage.

*Abb. 32 Der Gefängnisturm setzt einen Akzent über der Nordmauer. Einzige Bauzier ist der aus Backsteinen gefügte Zahnfries.*



dait pas directement l'entrée au «donjon» mais se trouvait, comme à Bulle ou à Yverdon, en position de dernier refuge tout en étant un élément fort sur le tracé général de l'enceinte enfermant la ville de Gruyères. Les investigations archéologiques<sup>36</sup> menées en 1999 dans l'annexe orientale (salle Baud-Bovy, au 2<sup>e</sup> étage, fig. 178-n° 2.3) ont démontré que celle-ci a remplacé un corps de logis plus ancien (fig. 38, 179), s'étendant peut-être jusqu'à la courtine nord. De la façade sur cour, il n'en reste qu'une amorce, reperçementée en contrefort, coincée entre l'escalier en vis et la façade de l'annexe (fig. 35). Cette amorce est liée au mur nord du grand corps de logis méridional, lequel est également contemporain de la courtine orientale<sup>37</sup>. Dans ce secteur, ces deux derniers murs ne renfermaient sans doute pas un logis mais définissaient, avec la courtine sud et un hypothétique mur oriental du corps de logis sud, non localisé, une courte à l'air libre (fig. 38); elle était destinée à assurer une meilleure défense de la grande tour, en isolant cette dernière des corps de bâtiment, selon une règle bien établie dans les «carrés savoyards» jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

La comptabilité des comtes de Gruyère ayant disparu, les rares documents donnant des précisions sur les dispositions intérieures de l'édifice permettent de conclure à l'existence d'une petite et d'une grande aula, d'une chapelle près de cette dernière<sup>38</sup>, et d'une camera domini. La camera domini, espace privé, était dévolue au comte et à sa famille, mais se trouvait souvent vide, car ces derniers résidaient également dans les autres châteaux du comté. La chapelle était réservée en priorité à l'usage particulier du comte, alors que les aulae abritaient l'exercice public et solennel du pouvoir comtal en servant de grande salle de justice, de banquet ou de réception d'ambassades. Dès 1335, les sources mentionnent un châtelain<sup>39</sup>. Ce fonctionnaire aux ordres du comte était chargé de l'administration de son domaine (exploitation de la réserve seigneuriale, entrée des redevances, exercice de la justice, etc). Dès lors, on peut imaginer pour lui un appartement de fonction au château, occupé en permanence, peut-être la grande chambre chauffée (*magna stupha*, cf. all. Stube) citée en 1418<sup>40</sup>. Il est bien difficile de localiser ces diverses pièces qu'on imagine à l'étage des deux corps de logis est et sud. La chapelle, pour respecter l'orientation traditionnelle, devait s'adosser à la courtine orientale, qui était certainement ajourée d'une verrière dont les restes subsistent peut-être sous



Fig. 33 Angle nord-est du château, avec les restes de l'encorbellement de la tourelle de flanquement, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

*Abb. 33 Nordostecke des Schlosses mit Konsole des einstigen Ecktürmchens aus dem späten 13. Jh.*

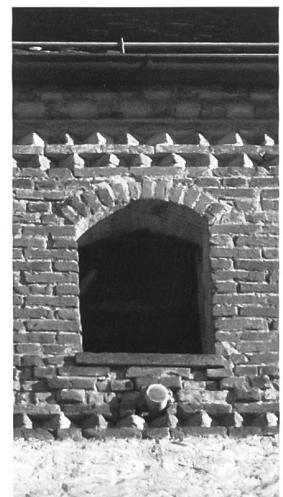


Fig. 34 Château d'Oron, courtine nord-ouest, détail du parapet de brique du chemin de ronde, vers 1480.

*Abb. 34 Schloss Oron, Nordwest-Mauer, Brüstung des mit Backsteinen gemauerten Wehrgangs, um 1480.*

## ÉTUDE

les enduits. Les textes la localisent près de la grande aula: cette dernière pourrait être située au nord, dans l'aile orientale (fig. 177-n° 1.4, 179). Comme en règle générale la chapelle se trouve à proximité de la camera domini, il faut localiser cette dernière dans la partie orientale de l'aile sud. La liaison entre ces deux espaces aurait pu se faire par une galerie accrochée à l'hypothétique mur occidental de la courrette (fig. 38) débouchant dans la chapelle sur une tribune en bois, disposée contre le mur sud, dont on a retrouvé deux solives extraites d'arbres abattus en 1298-1299<sup>41</sup>. Les solives de cette hypothétique tribune n'ont pas été insérées en même temps que la construction du mur mais plus tardivement: cela confirme que la réalisation du gros œuvre est bien antérieure à cette date. A cet ensemble de pièces «nobles», il faut encore ajouter des locaux de service, notamment une cuisine, un garde-manger et un cellier, à situer de plain-pied sur la cour intérieure, avec l'appartement du châtelain. Les circulations d'un espace à l'autre, tant horizontales que verticales, étaient certainement assurées par un portique en bois surmonté de galeries-hautes ouvertes. Les subdivisions horizontales définissant le rez-de-chaussée, l'étage et les combles, étaient formées de solivages, voire de doubles solivages renfermant une couche de terre coupe-feu comme on l'observe dans les châteaux construits à cette époque; il n'y avait pas de voûte maçonnée. Quant aux toitures, elles présentaient un aspect bien différent des actuelles<sup>42</sup>: soit des appentis à faible pente s'appuyant sur le parapet disparu des chemins de ronde et descendant sur le couronnement des façades intérieures, sans doute aussi élevées qu'aujourd'hui (mais comptant deux niveaux et non trois). La plupart des grands châteaux régionaux de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier ceux d'Yverdon et de Bulle, étaient recouverts de telles toitures; en cas d'attaque du château, ces dernières avaient l'avantage d'être protégées par les courtines et permettaient aux défenseurs de se déplacer sur leur surface pour enlever les traits enflammés de l'assiégeant<sup>43</sup>.

Si à titre d'hypothèse la plus vraisemblable on admet la construction du château en 1272-1280, on ne saurait exclure une date plus tardive, car l'absence de tout reste d'archère dans la grande tour, comme dans les courtines, et de tout indice d'ouverture clairement attribuable au dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, invitent à rajeunir cet édifice. En effet, à l'orée du XIV<sup>e</sup> siècle, l'emploi

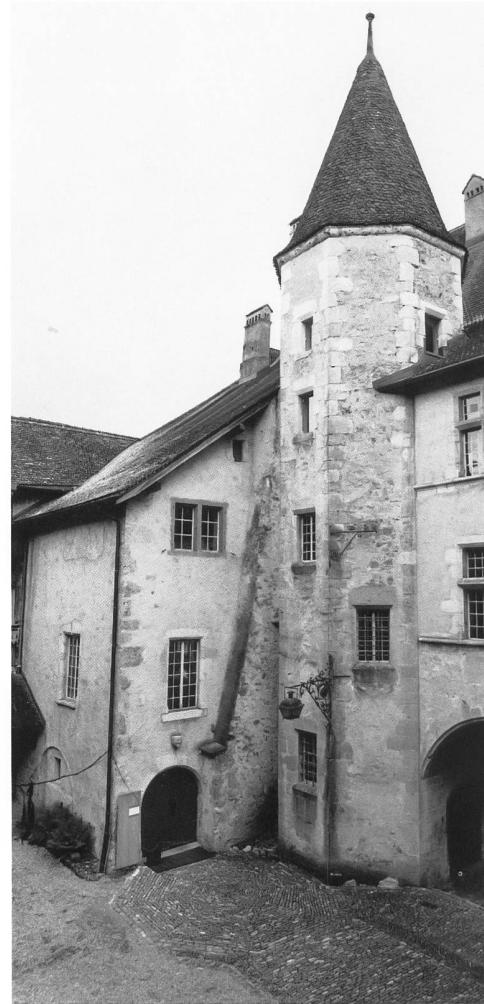


Fig. 35 Cour intérieure du côté de la tour d'escalier et de l'annexe orientale, dernière réalisation, inachevée, de l'époque comtale. Le ressaut oblique est un rhabillage de l'arrachement de la façade du corps de logis oriental, d'origine, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.  
Abb. 35 Innenhof mit Treppenturm und dem nicht vollendeten Ostflügel, dem letzten Bau aus der Grafenzeit. Der geschrägte Mauerpfiler ist der verkleidete Stumpf der Fassade des ursprünglichen Ostflügels aus dem späten 13. Jahrhundert.

de l'archère se raréfie. On doute de ses vertus défensives. Il serait donc permis d'abandonner l'idée de la courrette intérieure à proximité de la grande tour et d'imaginer que les dispositions originelles des corps de logis n'étaient pas très différentes des actuelles. Cela expliquerait également l'absence de renseignements quant à l'activité de Philippe de Savoie et de son châtelain, Compater de Bercher, pourtant très présents dans la région puisqu'ils étaient maîtres des châteaux gruériens entre 1272 et 1280. Toute proposition de datation fine résultant de l'observation du bâti lui-même reste, il faut bien le dire, très hasardeuse: les travaux des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>

35 L'analyse des maçonneries de la grande tour se trouve dans Philippe JATON, Gruyères, château, donjon, Rapport sur les observations archéologiques effectuées en septembre 2000, Moudon 2000, rapp. dactyl. déposé au SAEF.

36 Gilles BOURGAREL, Yves SCHNEUWLY, Château de Gruyères: analyse archéologique de la salle Baud-Bovy, Fribourg 1999, rapp. dactyl. déposé au SAEF.

37 Ces structures ne sauraient être interprétées comme une «tour carrée primitive» suggérée par Bernard de VEVEY, Châteaux et Maisons fortes du canton de Fribourg (ASHF 24), Fribourg 1978, 176.

38 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 93: en 1324 un acte est conclu «in castro Gruerie iuxta capellam dicti domini comitis existentem prope majorem aulam dicti castri». La camera domini est également citée plusieurs fois dans les actes divers publiés par cet auteur.

39 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 461: Jean de Broc est châtelain de Gruyère en 1335. Henri NAEF 1953, 447.

40 HISELY/GREMAUD 1867-1869, I, 326.

41 Ref. LRD00/R4841B, BOURGAREL/SCHNEUWLY (cf. n. 37).

42 La charpente de l'aile sud a été levée en 1495 d'après les données dendrochronologiques (LRD00/R4841B).

43 Sur la question de ces toitures comme des doubles solivages, voir nos illustrations et abondants commentaires dans RAEMY 2004.

44 Voir SCHÖPFER 2004.

45 HISELY/GREMAUD 1867-1869, II, 518. En 1496, Claude de Seyssel lève un subside de 100 florins d'or «in iuvamine magnarum et immensarum missionum per antefactum filium [le comte François de Gruyère] nostrum in edificatione, constructione et reparacione in Gruerie castris».

46 Y-a-t-il un lien entre ce décor et celui, peint en trompe-l'œil, se trouvant dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste?

47 L'analyse dendrochronologique des planchers anciens de cette tour aurait pu la dater avec précision; ceux-ci ont malheureusement été supprimés en 1998 sans documentation.

## ÉTUDE

siècles, tant aux courtines du château qu'aux enceintes extérieures, ont été très importants, non seulement sous les derniers comtes de Gruyère, mais également sous LL.EE. de Fribourg qui ne se sont pas contentées d'un simple entretien mais ont dû reconstruire intégralement certains pans de muraille<sup>44</sup>. L'aspect des structures d'origine a donc été passablement altéré. Seule une analyse archéologique complète des élévations permettra de bien connaître l'aspect originel de cet édifice ainsi que la date de sa construction.

### Les transformations du «donjon» sous les derniers comtes

Les dispositions intérieures du château de 1272-1280 sont fortement altérées par les grandes transformations commencées vers 1475 par le comte Louis de Gruyère (fig. 170-175). Ces travaux, poursuivis par son fils François, effectués en plusieurs étapes jusque vers 1540 mais restés inachevés, ont consisté d'une part, avec la suppression de la courrette (fig. 38), à intégrer la grande tour dans les logis en la dotant de nouvelles liaisons avec ces derniers et en perçant de nouvelles fenêtres, d'autre part à régulariser la cour intérieure par l'édition sur ses quatre cotés de façades en pierre de taille au-dessus d'arcades. Alors que le corps de logis oriental disparaît, celui du sud est ainsi prolongé vers la grande tour. Ces travaux, de très grande ampleur comme le déclare Claude de Seyssel (fig. 41), mère et tutrice du comte François encore mineur<sup>45</sup>, s'achèvent vers 1495 lorsque le corps de logis et la grande tour reçoivent une nouvelle toiture (fig. 57). Plus tard, le mur côté cour est ponctué par la tour d'escalier en vis et dédoublé par une façade nouvelle à deux étages sur arcades en plein-cintre maçonnes, ouverte de baies à croisée de pierre régulièrement disposées sur trois axes et soulignées par un cordon continu (fig. 36). Ces fenêtres éclairent des galeries qui se sont substituées à celles du Moyen Âge, ouvertes et assurément en bois, toujours pour desservir les différentes pièces disposées contre les courtines. Il faut relever ici l'introduction tout à fait novatrice de ce genre de galerie fermée et étroite, véritable couloir ou corridor, pour utiliser le vocabulaire régional; dans les grands châteaux médiévaux à cour intérieure de nos régions, il ne se généralisera qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Comme en témoignent les amores de cordons et d'arcades sur le côté occidental non construit

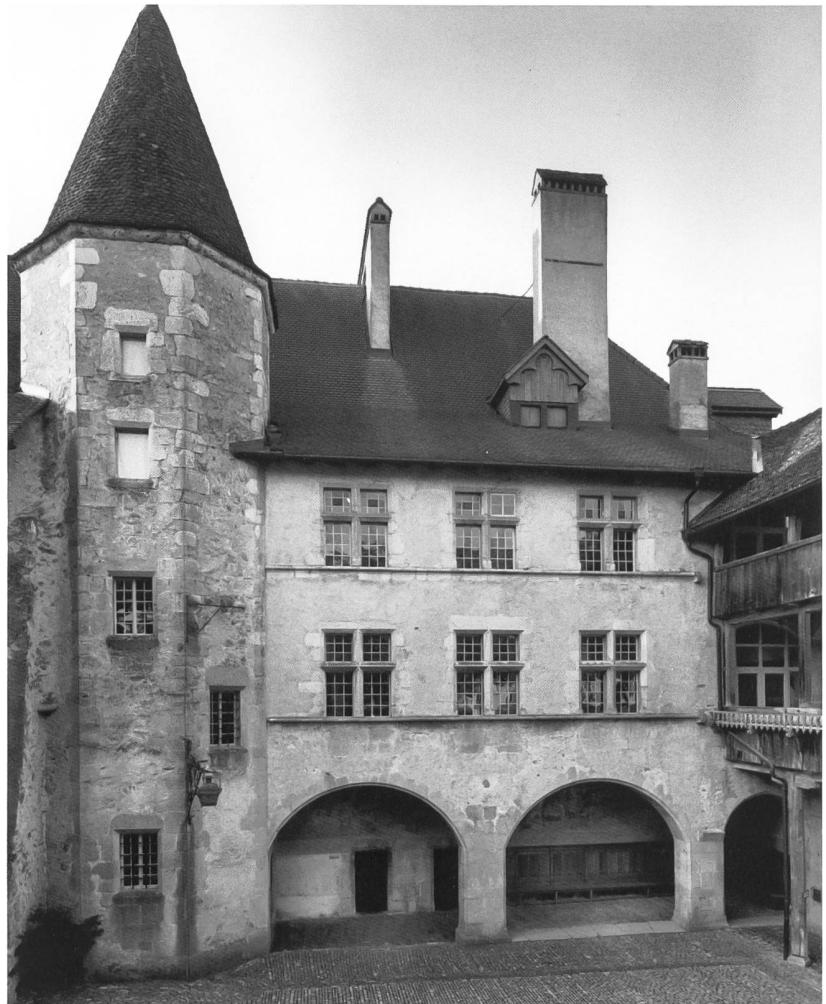


Fig. 36 Corps de logis sud et tour d'escalier. Il était peut-être prévu d'étendre la galerie maçonnée non seulement contre le mur ouest, au-dessus de l'entrée, comme en témoignent les amores des arcades et des cordons, mais sur le pourtour de la cour intérieure ainsi unifiée. On aurait créé l'illusion d'un immense château en suggérant des corps de logis à l'arrière de cette galerie.

*Abb. 36 Südfügel und Treppenturm. Wie die Ansätze für Bogen und Curtgesimse zeigen, war es vorgesehen, die gemauerte Galerie an der Westseite, über dem Eingang, der nördlichen Hauptmauer entlang gegen Osten weiter zu führen. Vielleicht war sogar beabsichtigt, den ganzen Innenhof mit Arkaden zu umziehen, um die Illusion von vier voll ausgebauten Flügeln zu erwecken.*

(fig. 36), cette organisation des façades était prévue sur le pourtour complet de la cour, ponctué dans les angles sud-est et nord-est par deux tours d'escalier. Si elle avait été construite, la seconde tour aurait desservi un nouveau corps de logis contre la courtine nord, lequel aurait été le pendant de l'existant, éclairé par des fenêtres à croisée de pierre insérées dans les courtines nord et ouest, certaines ornées d'accouplements (fig. 30). Ce corps de logis nord aurait remplacé soit des annexes, soit d'anciennes galeries dont l'aspect ne devait pas être très différent des actuelles, datant de la période baillival fribourgeoise (fig. 2<sup>e</sup> couv.). Seule la tour

48 RAEMY 2004, 575, n. 11. La datation des corps de logis est obtenue par l'analyse dendrochronologique de leurs solivages (Ref. LRD98/R4393).

49 Les bois de la charpente actuelle ont été abattus au printemps 1570 (Ref. LRD 99/R4841A). Datation vérifiée par les comptes bailliaux, cf. p. 34.

50 L'une ou l'autre ayant pu servir au levage de denrées ou de matériel entreposés à ce niveau.

des prisons (fig. 20, 32, 179-O), peut-être des latrines à l'origine, destinée à desservir ce corps de logis, a été réalisée, placée en saillie contre la courtine. Son sobre couronnement de brique à décor en dents d'engrenage<sup>46</sup> s'inscrit dans la mouvance des nombreuses réalisations des «caronniers» lombards en nos régions dès les années 1430 et incite à dater cette tour des années 1470<sup>47</sup>. Les amples voûtes de brique de l'aile sud sont également précoce: il faut les appartenir avec celles édifiées au château de Bulle dans les années 1460 ou celles du château d'Oron, possession des Gruyère, commandées peu après 1478 par le même comte Louis de Gruyère<sup>48</sup>. En revanche, la galerie-corridor de pierre paraît plus tardive à cause des fenêtres à croisée à simples chanfreins dotés de congés pyramidaux, très en vogue durant le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle pourrait ainsi remonter à la période du comte Jean II (1514-1539) tandis que le relief aux armes de sa veuve, Catherine de Monteynard, inséré au-dessus de la porte du deuxième étage, pourrait témoigner de l'achèvement des travaux seulement après son décès.

Il faudrait développer l'étude typologique des fenêtres à croisée afin de mieux comprendre pourquoi celles-ci ne sont pas toutes uniformes dans les courtines du château de Gruyères. Il vaudrait la peine également d'affiner les comparaisons avec le château d'Oron, que la munificence des comtes de Gruyère a profondément remanié dès la fin des Guerres de Bourgogne. Comme les Gruyère ont pu conduire jusqu'au bout les transformations du château d'Oron, celui-ci est en mesure de donner quelques indications sur leurs intentions que partiellement réalisées au château de Gruyères. Le château d'Oron était doté à l'origine de deux corps de logis disposés en «L» sur les côtés d'une cour intérieure rejetée contre une des courtines. C'est bien aux comtes de Gruyère que l'on doit la disposition actuelle en U avec une cour centrale desservant les deux corps de logis principaux qui se font face. Il était certainement dans leurs intentions de reprendre cette idée à Gruyères avec l'édification du corps de logis nord: une disposition en U aurait été adoptée en donnant moins d'importance fonctionnelle au logis oriental même s'il devait être reconstruit.

Toutefois, il faut se demander si les Gruyère avaient vraiment prévu de réaliser l'aile nord, qui aurait par trop diminué l'espace de la cour intérieure. Ils auraient pu en effet se contenter de simples galeries en pierre, dans le but de donner



Fig. 37 Corps de logis sud, rez-de-chaussée (fig. 179-n° 0.6). Embrasure à coussiège d'une grande baie à croisée, des années 1490. A l'arrière, dans l'angle, une petite porte donne accès à la grande tour accessible à l'origine uniquement par une ouverture haute, probablement desservie par une galerie.

*Abb. 37 Südflügel, Erdgeschoss (Abb. 179-Nr. 0.6). Fensternische mit Sitzbänken und grosses Kreuzstockfenster, um 1490. Die kleine Tür im Hintergrund führt in den Hauptturm, der ursprünglich nur über einen Hocheingang zugänglich war.*

l'impression au visiteur entré dans la cour qu'il se trouvait dans un immense édifice: avec les fenêtres percées dans les courtines, l'existence de cette aile aurait été tout de même suggérée. Ce projet illusionniste et grandiose, encore d'actualité au moment de la construction de la galerie de l'aile sud vers 1514-1540, est en tout cas abandonné sous le dernier comte Michel de Gruyère qui tente de gérer une situation financière délicate. Cependant il ne renonce pas complètement à construire puisqu'il faut lui attribuer l'annexe orientale (fig. 177-179). En effet, le plafond à la française de la salle de Bourgogne (fig. 122) est formé d'arbres abattus en 1552-1553. Michel de Gruyère avait donc renoncé à prolonger vers le nord ce corps de logis, qui sera surélevé d'un niveau et coiffé d'une nouvelle toiture en 1570 sous LL.EE. de Fribourg<sup>49</sup>.

Le château d'Oron suggère également ce qu'aurait pu être le couronnement défensif de notre édifice s'il avait été réalisé (fig. 34): un parapet non pas crénelé mais percé de baies-créneaux, à parement de brique. Si ce parapet continu n'a pas été reconstruit, toute idée de défense som-

51 Elisabeth JACQUIER, Echiffe et fenêtre flamande. Deux éléments prépondérants de la défense dans les châteaux bourguignons au XV<sup>e</sup> siècle, in: Jean-Michel POISSON, Jean-Jacques SCHWIEN (dir.), Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge, Besançon 2003, 109-128.

52 Archives départementales du Doubs, Titres de familles, E1233, Echallens, cpte de la fabrique, 1440: «A Perrenet de Mieville, chappuis demorant à Morges, sur 4 lucanes qui doit faire ou chastel d'Echallens». Ibidem, E1243, compte de la châtelenerie d'Orbe, 1451: «Rebochier plusieurs goctieres que estoient veneux oys lucaynes dudit chastel». Ibidem, E1246, compte de la châtelenerie de Grandson, 1441: «pour recovrir la ou estoit la lucquerne que l'on a mener à Jougne». Sur le château de Montagny-le-Corbe, voir RAEMY 2004, 153.

mitale n'a pas été abandonnée. En effet, du côté du grand corps de logis sud, on a opté pour une série de bretèches légèrement saillantes (0,40 m env.), interrompant la continuité du cordon en quart de rond couronnant les courtines et prenant la forme de simples lucarnes dans les toitures (fig. 31).

### Une particularité: les bretèches-lucarnes

Les combles n'étant pas destinés à être habitables, ces lucarnes ont un caractère essentiellement défensif<sup>50</sup>, celles de la grande tour jouant également un rôle de surveillance, soit de guette. Afin de mieux résister aux intempéries, la partie basse de chacune de ces bretèches-lucarnes a été réalisée en tuf appareillé et posée sur des corbeaux finement moulurés, le tout formant mâchicoulis. Si la partie lambrissée est assurément récente, on peut supposer que le motif trilobé dans le fronton triangulaire, rappelant ceux placés entre les corbeaux, a été repris du décor original. Connue sous le terme de fenêtre flamande<sup>51</sup>, la bretèche-lucarne est très répandue au nord de la France et surtout dans les anciens Etats bourguignons où elle apparaît durant le première

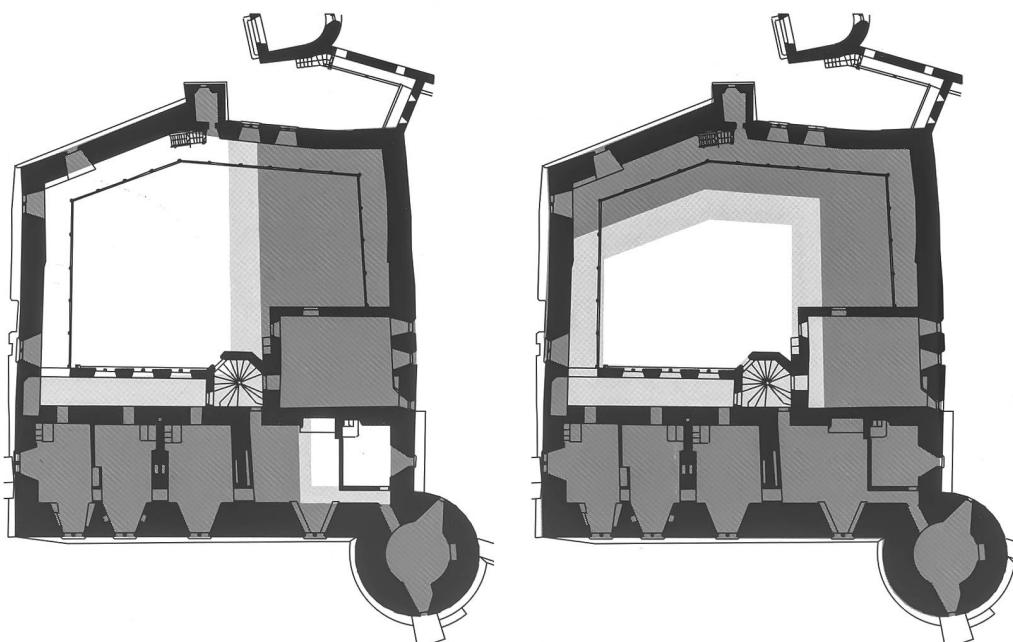


moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Dans nos contrées, elle est rare et n'est connue, excepté le cas gruérien, que dans les châteaux alors situés dans la sphère d'influence bourguignonne, soit les possessions des seigneurs de Chalon à Montagny-le-Corbe (Montagny-près-d'Yverdon), Echallens, Orbe et Grandson. Aucune n'est actuellement conservée. On les identifie dans la comptabilité du XV<sup>e</sup> siècle par le terme de «luc(qu)a(y)nne», «liqueur»

Fig. 40 Corps de logis sud, rez-de-chaussée, grande pièce à cheminée monumentale (fig. 179-n° 0.7). La grande voûte de brique doit également être attribuée aux travaux des années 1490.  
*Abb. 40 Südflügel, Erdgeschoss. Raum mit mächtigem Kamin (Abb. 179- Nr. 0.7). Das grosse Gewölbe aus Backstein stammt vom Umbau um 1490.*

Fig. 38 et 39 Plans schématiques des corps de bâtiment (gris foncé), ainsi que des galeries et de leurs escaliers (gris clair). À gauche: restitution de l'état de 1280 environ, avec une courrette hypothétique devant la grande tour; à droite: projet vers 1530 de régularisation de la cour intérieure.

*Abb. 38 und 39 Schematischer Grundriss der Baukörper (dunkel) und der Erschließung über Treppen und Galerien (hell). Rekonstruktionsversuch des Zustands um 1280, mit dem Binnenhof vor dem Hauptturm, und des nicht ausgeführten Projekts, um 1530, das den Hof mit gemauerten Arkaden umzogen hätte.*



ÉTUDE

ou «liquiere»<sup>52</sup>. Dans le canton de Fribourg, on peut supposer que de telles lucarnes ont été prévues dans la charpente de la tour-résidence d'Illeens, édifiée vers 1470 par un certain maître Claude pour Guillaume de la Baume, un proche du duc de Bourgogne. La conception des bretèches-lucarnes du château de Gruyères est contemporaine des charpentes couvrant le corps de logis sud et la grande tour, toutes deux levées en 1495<sup>53</sup> (fig. 57). La partie charpentée de ces bretèches a fait l'objet d'une réfection intégrale au début des années 1760<sup>54</sup>.

Le gros œuvre du château de Gruyères est ainsi le produit de deux mises en régularité. La première, des années 1270, a touché le gabarit général de l'édifice en lui conférant un plan tendant vers le rectangle, régi par les règles du flanquement systématique, exigeant que chaque courtine soit sous le commandement d'un élé-

ment saillant, à savoir la grande tour et les tourelles sur les autres angles. Pour mener à chef ce projet, le comte Pierre III de Gruyère a assurément fait table rase des fortifications pré-existantes. La seconde, intervenue dès 1475, prend ses racines dans l'architecture conventionnelle et dans celle des grands palais italiens dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle concerne la cour intérieure, visant à conférer une composition régulière aux quatre façades qui auraient dû la former. Seule celle du corps de logis sud, ponctuée par une tour d'escalier, a été réalisée. Notre approche reste encore très hypothétique: une connaissance plus certaine de l'évolution de cet édifice ne pourra apparaître qu'avec l'analyse archéologique des élévations et la fouille des deux cours dans lesquelles sont enfouies un grand nombre d'éléments qui seront autant de réponses éclairant également la genèse de la ville de Gruyères.

53 Analyses dendrochronologiques par le laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon, Réf. LRD00/R4841B et LRD05/D5110.

54 D'après l'analyse dendrochronologique (Réf. LRD05/R5110). Cette réfection n'est cependant pas attestée par la comptabilité baillivale qui, de son côté, ne mentionne qu'une modeste remise à neuf de l'une d'elles en 1786 (SCHÖPFER 2004, 145).

Fig. 41 Porte d'entrée du corps de logis sud, aux armes de la comtesse Claude de Seyssel, veuve du comte Louis, après 1493.

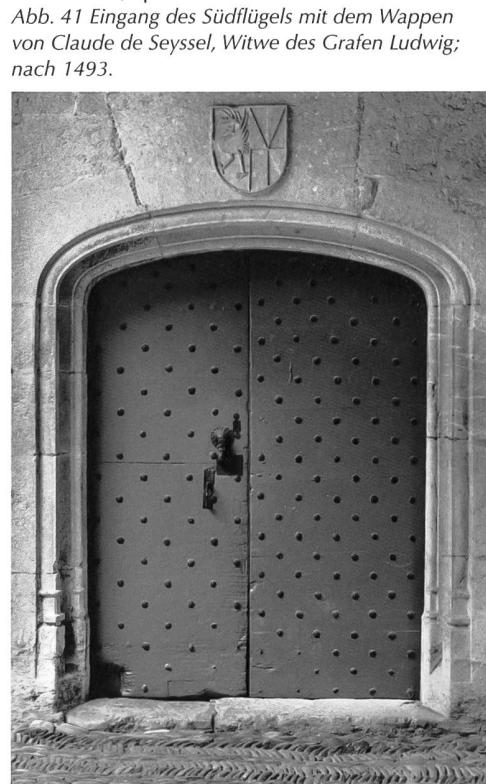


Abb. 41 Eingang des Südflügels mit dem Wappen von Claude de Seyssel, Witwe des Grafen Ludwig; nach 1493.

Fig. 42 Corps de logis sud, porte de la galerie du 1<sup>er</sup> étage, donnant dans la tour d'escalier. À relever la précision du travail de la taille de la pierre.

Abb. 42 Südflügel, 1. Obergeschoss, Tür zum Treppenturm. Das Gewände zeichnet sich durch elegante, präzise geschnittene Steinhauerarbeit aus.



## ÉTUDE



Fig. 43 Poterne fortifiée située au pied de l'angle nord du château donnant dans l'ancien bourg-refuge, l'actuel jardin, depuis l'esplanade.  
Abb. 43 Die befestigte Pforte am Fuss der Nordecke des Schlosses führt vom Vorhof in die ehemalige Fliehburg, den heutigen Ziergarten.

## Zusammenfassung

*Vom hochmittelalterlichen Grueria, das dem Grafenhaus den Namen gab, ist fast gar nichts bekannt. Das eigentliche Schloss stammt im Kern aus den Jahren nach 1272. Der Hauptturm und die Aussenmauern sind aus dieser Bauzeit, haben jedoch durch spätere Fensteröffnungen und erneuerte Dächer ein ganz anderes Aussehen erhalten. Prägend sind die Umbauten der Jahrzehnte nach 1470. Damals entstanden die Arkaden des Innenhofs, die vielleicht auf allen vier Seiten geplant waren. Dazu kommen der Treppenturm und die Flankentürme. Die Johanneskapelle ist 1480 errichtet worden, zwei frühere Standorte von Kapellen sind nachgewiesen.*

*Zu der von einem Graben umzogenen Burg gehörte wohl schon bald nach 1100 eine Burg-*

*siedlung. Deren Häuser sind bis auf geringe Mauerreste in den heutigen Nebenbauten vollständig abgegangen. Sie haben dem baumbestandenen äußeren Burghof Platz gemacht.*

*Im heutigen Städtchen lassen sich zwei Bereiche deutlich unterscheiden: die beidseits der breiten Marktstrasse liegende untere Stadt mit ihren geschlossenen Häuserzeilen und die durch eine schmale, steile Durchfahrt erreichbare Oberstadt am Fusse des Schlossbezirks. Auch hier sind im Laufe der Jahrhunderte viele Häuser abgegangen, zur Zeit der Grafen aus wehrtechnischen Gründen, um 1890 für die Gestaltung der Zufahrt.*

*Greyerz wurde 1254 als eigene Pfarrei von Bulle getrennt; die etwas abseits stehende Kirche ist dem Walliser Bischof Theodul geweiht.*

ÉTUDE